

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 6 octobre 2015 à 18 h 30  
Salle du conseil de la mairie d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy,  
bureau 201**

---

**PRÉSENCES :**

Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel  
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension  
Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray  
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

Anie SAMSON, Maire d'arrondissement (arrivée pour l'adoption de l'article 30.01)

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement  
Madame Isabel ASSUNÇÃO, Directrice de la culture / des sports / des loisirs et  
du développement social  
Monsieur Benoît LACROIX, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux  
entreprises  
Madame Brigitte BEAUDREULT, Directrice des services administratifs  
Monsieur Marc Charbonneau, PDQ 30  
Monsieur Éric Soumpholphakdy, PDQ 33  
M<sup>e</sup> Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens /  
communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement  
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

Le président du conseil, Frantz Benjamin, déclare la séance ouverte à 18 h 30.

---

**CA15 14 0333**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Frantz BENJAMIN

appuyé par Mary DEROS  
Elsie LEFEBVRE  
Sylvain OUELLET

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

---

**10.03 –** Présentation, par le président du conseil, Frantz Benjamin, des prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'année 2016.

---

**10.04 - Période de questions du public**

À 18 h 50, le président du conseil, Frantz Benjamin, appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ».

Maxence Lenoir	Surplus
André Trépanier	Logements insalubres
Sasha Dyck	PDUES

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions du public close à 19 h 05.

---

**10.05 - Période de questions des membres du conseil**

À 19 h 05, le président du conseil, Frantz Benjamin appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

Le conseiller Sylvain Ouellet discute du budget et indique qu'il considère qu'il s'agit d'un budget à risque pour l'année 2017. Il indique qu'il inscrira sa dissidence au moment du vote.

La conseillère Elsie Lefebvre discute du budget et ajoute qu'elle donnera son appui au budget.

La conseillère Mary Deros discute du budget et remercie le directeur de l'arrondissement Stéphane Chénier et son équipe de directeurs et ajoute qu'elle votera pour le budget.

Le conseiller Frantz Benjamin discute du budget et indique qu'il votera pour ce budget.

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions des membres du conseil close à 19 h 15.

---

**CA15 14 0334**

**Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2016 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 1 458 500 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.**

Il est proposé par Frantz BENJAMIN

appuyé par Mary DEROS

1. d'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour l'exercice 2016;
  2. d'autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 1 458 500 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.
- 

Un débat s'engage.

---

Le conseiller Sylvain OUELLET propose un vote sur l'article 30.01.

Le président du conseil, Frantz Benjamin, appelle le vote.

VOTENT EN FAVEUR : Mary DEROS, Elsie LEFEBVRE, Anie SAMSON

VOTE CONTRE : Sylvain OUELLET

L'article 30.01 est adopté à la majorité, et il est

résolu en conséquence.

30.01 1154322007

---

**Levée de la séance**

À 19 h 21 la séance est levée.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Frantz BENJAMIN  
Président du conseil d'arrondissement

---

Danielle LAMARRE TRIGNAC  
Chef de division Relations avec les  
citoyens / communications et greffe et  
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

---

Frantz BENJAMIN  
Président du conseil d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2015.